DISCIPLINES de la 2 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN				Épreuve CSS
					Nature des différentes évaluations des apprentissages	(à confirmer)
			ÉTAPE 2 (20%) Du 4 novembre	ÉTAPE 3 (60%) Du 17 février au 21 juin	Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :	20% de l'année pour les compétences visées (inclus dans la 3 ^e étape)
			au 16 février			
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	√	Entrevue, compréhension de textes, observations.	√
	Écrire (30%)	✓	✓	✓	Situation d'écriture, dictées diverses	✓
	Communiquer oralement (20%)	NE	✓	√	Présentation orale, contexte de classe, causerie	
Mathématique	Résoudre une situation- problème (20%)	NE	√	√	Observations, résolutions de problèmes écrits	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	√	✓	Observations, fiches d'évaluation	✓
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	✓	√	✓	Jeux, chansons, routines de classe, histoires, dictées, autoévaluations	
	Communiquer oralement en anglais (40%)	NE	√	√	Discussions, participation, jeux, chansons, routines de classe, autoévaluations	
ссо		NE	✓	~	Discussions, observations, fiches d'évaluation	
Danse		✓	√	√	Danse folio, autoévaluation, analyse de chorégraphie, SAÉ, observations, projet de création	
Arts plastiques		NE	√	√	Réalisations, discussions	
Éducation physique et à la santé		√	√	✓	Sport folio, SAÉ, observations et auto-évaluation	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

▶ Communication acheminée par le portail pour le 15 octobre 2023.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 23 août au 3 novembre 2023
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la <u>semaine du 20 novembre 2023</u>

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 04 novembre au 16 février 2024
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la <u>semaine du 11 mars 2024</u>

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 17 février au 21 juin 2024
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début du juillet 2024.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

Les compétences non-disciplinaires suivantes feront également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

Compétences non-disciplinaires					
ÉTAPE	COMPÉTENCE				
1					
2	Organiser son travail				
3					

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



École Brébeuf

1875, rue Albert-Skinner, Sherbrooke (QC) J1J 1W8 Tél.: 819-822-5644 / Télécopieur: 819-822-5645 brebeuf@csrs.qc.ca



Année scolaire 2023-2024

2e année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

